



AVA ASSURANCES

SPÉCIALISTE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

des étudiants

DES CONTRATS ADAPTÉS

aux étudiants européens en mobilité sortante (études, stage ou séjour linguistique) dans le monde entier et aux étudiants étrangers en séjour temporaire en Europe.

AUX GARANTIES ESSENTIELLES



ASSISTANCE
RAPATRIEMENT



FRAIS
MÉDICAUX



RESPONSABILITÉ
CIVILE



INDIVIDUELLE
ACCIDENT



BAGAGES



INCIDENT
VOYAGE

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ÉCOLES OU UNIVERSITÉS, ONT UN **DEVOIR DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION** VIS À VIS DES ÉTUDIANTS ET DE LEUR FAMILLE AU SUJET DES **RISQUES LIÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE**.

Les principaux risques sont :

1.

L'accident ou la maladie nécessitant une prise en charge médicale, une hospitalisation, voire un rapatriement sanitaire.

2.

Les dommages aux tiers engageant la Responsabilité Civile de l'étudiant, y compris pendant le stage ou en cas de location d'un logement.

3.

D'ordre géopolitiques Enlèvement, criminalité ou **sanitaires**, dans le pays de destination.

ACCIDENT OU MALADIE

Les **frais médicaux à l'étranger** sont bien souvent **plus élevés** qu'en France...

ALLEMAGNE

Consultation généraliste : **75 €**
Remboursement CPAM : **16,50 €**
Coût final : **58,50 €**

ÉTATS-UNIS

Coût généraliste > **150 €**
Hospitalisation > **3.000 €/jour**
Dentiste : environ **470 €**

NOUVELLE ZÉLANDE

Coût généraliste > **100 €**
Hospitalisation > **2.000 €/jour**
Dentiste : environ **150 €**

...et **insuffisamment pris en charge** par notre système français ou toute autre assurance en inclusion.

EN FRANCE



Carte vitale :

- Démarches **simplifiées** avec sa carte vitale à présenter lors d'une **consultation**
- Remboursement selon **barème** et taux définis
- Complément éventuel auprès d'une **mutuelle**

EN EUROPE



Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) :

- Limitée aux pays de l'Espace Européen
- Remboursement sur la base et taux des soins pratiqués en France
- **Avance des frais médicaux**
- Aucune assistance rapatriement

DANS LE MONDE



Assurance des cartes bancaires :

- **Limitée** à des séjours **inférieurs à 90 jours**
- Plafond de **11.000€ sur les cartes classiques** (155.000€ pour les cartes «Gold»)
- Remboursement **complémentaire** avec une franchise



Au delà de l'aspect financier, le voyageur doit avant tout s'assurer pour **sa sécurité et sa santé**.

DOMMAGES AUX TIERS

La garantie **Responsabilité Civile** vie privée en France est parfois incluse dans les contrats d'habitation, mais il est nécessaire de vérifier avant le départ si cette garantie est bien acquise pour les séjours universitaires ou les stages de longue durée à l'étranger.



Il est donc fortement recommandé de souscrire une **assurance spécifique**.

RISQUES GÉOPOLITIQUES ET SANITAIRES



D'un pays à l'autre, ces risques sont très variables et il est nécessaire de suivre les recommandations du Ministère des Affaires Étrangères.

Selon plusieurs critères tels que les **risques de criminalité**, de **corruption**, de **terrorisme** ou encore les risques de **Paludisme** ou de **virus Zika**, AIG Travel a défini 5 niveaux de risque par pays.



La cartographie des risques est disponible sur **gobyava.com**

AVA CONÇOIT DES OFFRES **UNIKES** ET **ADAPTÉES** POUR RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTES ATTENTES DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTABLISSEMENTS.



Deux alternatives sont proposées dans le cadre d'un partenariat avec l'école :

- Mise en avant d'un **contrat individuel** à **adhésion facultative**, souscrit par l'étudiant à des conditions particulières fixées avec l'établissement
- Souscription par l'école d'un **contrat collectif** pour couvrir tout ou partie des étudiants.

CONTRATS INDIVIDUELS

PLAN SANTÉ STUDIES

L'**indispensable** contrat d'assurance et d'assistance pour un séjour de **longue durée**

À partir de

29€ / MOIS

PLAN SANTÉ MASTER

L'unique contrat d'assurance approuvé par **100%** des **universités américaines**

À partir de

95€ / MOIS

AVA INCOMING STUDIES

Un contrat pour les **étudiants non-européens** en séjour universitaire en **France**

À partir de

50€ / MOIS

LES PRINCIPALES GARANTIES DE NOS CONTRATS

- **Assistance / rapatriement**
- Frais médicaux **illimités** et **sans franchise** avec prise en charge **directe** ou remboursement à **100%**
- Responsabilité **civile vie privée** et **locative** incluses
- **Assistance / rapatriement**
- Frais médicaux **illimités** et **sans franchise** avec prise en charge **directe** ou à **100%**
- Conforme aux exigences des **universités américaines**
- Remboursement, **sur base des frais médicaux réels**
- Attestation délivrée en **24h**
- **Rapatriement sanitaire** par les centres d'assistance dans le pays d'origine

LES AVANTAGES

- ✓ L'école remplit son rôle de conseil vis à vis des étudiants, sans engagement contractuel.
- ✓ Options/Renforts à la carte : annulation vol sec, pratique de sports dangereux, etc. pour répondre aux attentes de chacun.
- ✓ Code promotionnel spécifique à l'école pour bénéficier de conditions tarifaires spéciales.

CONTRAT COLLECTIF

L'établissement souscrit un contrat collectif pour le compte des élèves, dans le cadre de leurs séjours à l'étranger.

Le contrat peut concerner **la totalité des élèves** de l'établissement ou **une partie seulement** (par exemple les élèves de 3ème année qui effectuent un cursus d'un an en université ou un stage obligatoire de six mois), avec une **durée de garanties adaptée**.

LES AVANTAGES

- ✓ L'école affirme sa volonté de tout mettre en oeuvre pour garantir un cursus d'études aux meilleures conditions.
- ✓ Les étudiants bénéficient d'une couverture « haut de gamme » à un tarif négocié, beaucoup plus avantageux qu'en adhésion individuelle.
- ✓ Un gain de temps pour l'équipe administrative qui n'a plus à gérer la question de l'assurance Santé des étudiants en stage ou en échange universitaire à l'étranger.

ET AUSSI...

- › **AVA MISSION** pour couvrir les enseignants, chercheurs, et autre personnel de l'école, en déplacement professionnel dans le monde entier
- › **AVA GROUPE** pour couvrir les groupes de plus de 15 personnes, voyageant ensemble (rencontres sportives, séminaires, voyage d'insertion, etc.)
- › **Assurances sur mesure** pour les étudiants comme Assurance Habitation, Responsabilité civile ou risque divers.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe à votre écoute



Interlocuteur
unique à votre
écoute



Réseau
d'assistance
mondial



Sécurisé
Paiement
en ligne

Constituée d'une douzaine de collaborateurs, **AVA** est une entreprise familiale et indépendante qui gère toute la vie du contrat : conseil et information, aide à la souscription, traitement des adhésions et règlement des indemnités dues aux voyageurs.

Une gamme complète

AVA, ASSURANCE VOYAGE & ASSISTANCE, propose depuis 1981 aux étudiants, aux particuliers, aux entreprises, via un réseau de partenaires distributeurs (courtiers, mutuelles, etc.) des contrats « **clés en main** » ou « **packages** » adaptés à leurs besoins.

CHIFFRES CLÉS

38
ANS

Au service de nos partenaires

2M

D'assurés satisfaits

800

Courtiers d'assurance, mutuelles, acteurs du tourisme et professionnels de la mobilité qui nous font confiance

LES POINTS FORTS D'AVA

- › Étude des **besoins de l'établissement**, par l'intermédiaire éventuel du courtier conseil de l'école
 - › **Partenariat historique** avec AIG, leader mondial de l'assurance de personnes
 - › **Interlocuteur unique** pour l'étudiant, du conseil au règlement des indemnités
 - › **Contrats haut de gamme**, aux garanties inégalées
 - › **Partenaire** de grandes écoles et mutuelles étudiantes

UN BLOG D'INSPIRATION

Afin d'accompagner les jeunes voyageurs, nous avons créé un blog d'inspirations et de conseils. Un site pratique pour mieux préparer son voyage.

GOBYAVA.COM



- ✓ Articles inspirants et informatifs rédigés par des voyageurs d'expérience
- ✓ Cartographie des risques sanitaires et risques géopolitiques par zone géographique

Bonne humeur, partage et convivialité, à retrouver aussi sur les réseaux sociaux :



facebook.com/gobyava/



@gobyava_voyage



GObyAVA

